

Analyse du marché algérien des assurances

Par : **YOUSFI Assia épouse BOURAKNI**

Enseignante chercheuse à l'Ecole Nationale Supérieure
En Science et Technologie du Sport
Chercheuse à l'EHEC d'Alger

Résumé

L'internationalisation de l'économie, les orientations dictées par les instances internationales, l'ouverture au grand marché mondial sont autant de facteurs qui expliquent la raison pour laquelle le monde des assurances change, s'interroge et s'organise.

A la fin de l'année 2014, le secteur des assurances en Algérie comptait vingt trois (23) compagnies d'assurance publiques, privées et mixtes. La plupart d'entre elles, sont issues de l'ouverture du marché en 1995. Une ouverture qui a eu un impact direct et conséquent sur ce marché, notamment en matière d'évolution des chiffres relatifs aux assurances.

Depuis l'année 2004, le chiffre d'affaires des assurances continu à enregistrer des croissances, souvent, à deux chiffres et ce, malgré les perturbations provoquées par la filialisation intervenue en 2011, année durant laquelle, les sociétés d'assurance étaient dans l'obligation de séparer l'activité « Assurance de personnes » de celle des « Assurances de dommages ».

L'objectif de cet article est l'analyse de l'évolution des chiffres relatifs au marché des assurances en Algérie afin de cerner les points forts et les points faibles du secteur.

Mots clés

Internationalisation, Assurance de dommage, assurance de personne, croissance

الملخص

إن ما يفسر جملة التحولات الحاصلة في عالم التأمينات، ما يشهده الإقتصاد من خلال عملية التدويل و توجيهات الهيئات الدولية و الإنفتاح على الأسواق العالمية.

فمع نهاية سنة 2014 أحصى قطاع التأمينات في الجزائر حوالي 23 شركة تأمين ما بين عمومية، خاصة ومختلطة، حيث أن أغلبها تمخضت عن تبعات انفتاح السوق لسنة 1995، الذي كان له الأثر الكبير و المباشر على السوق، خصوصا على مستوى التطورات الكمية للتأمينات.

و منذ سنة 2004 شهد رقم أعمال قطاع التأمينات تطورا بارزا، و هذا رغم الإضطرابات التي

أفرزتها عملية التفريع لسنة 2011 التي ألزمت من خلالها المؤسسات العاملة في القطاع على ضرورة الفصل بين تأمين الأشخاص و تأمين الأضرار.

و يتجلى الهدف من هذا المقال تحليل تطور المعطيات المتعلقة بسوق التأمين في الجزائر لاستخلاص نقاط القوة و نقاط الضعف لهذا القطاع.

الكلمات الدلالية

تدويل، تأمين الأضرار، تأمين الأشخاص، النمو.

Introduction

Les assurances sont devenues l'un des plus importants axes de l'économie d'une nation, vu leur rôle et leur importance dans l'activité économique. En effet, l'assurance offre une sécurité sur les capitaux investis et permet, notamment, leur placement grâce à l'encaissement des primes avant la concrétisation des services. Par ailleurs, la mutation du paysage assurantiel a influencé la compétitivité des sociétés d'assurance et a affecté lourdement leurs résultats et leur part de marché.

En ce temps, où l'environnement est caractérisé par une concurrence très acharnée, les acteurs d'assurance cherchent le meilleur moyen et la meilleure stratégie pour développer et améliorer le marché des assurances en Algérie. Un marché caractérisé par des produits traditionnellement connus et un chiffre d'affaires tiré en grande partie de la branche automobile. En fait, la plupart des compagnies d'assurance continuent à survivre grâce à cette branche.

La tendance remarquable de l'évolution du secteur des assurances en Algérie depuis la déréglementation et l'ouverture du marché en 1995, affiche une évolution positive de plusieurs paramètres tel que le chiffre d'affaires. Ce dernier s'est multiplié par trois sur une période allant de 2003 à 2012. Il est passé de 31 milliards de dinars à 100 milliards de dinars. Il est, donc, essentiel d'analyser ce marché de plus près afin de cerner ses points forts, ainsi que ses points faibles.

1 Evaluation du marché des assurances en Algérie

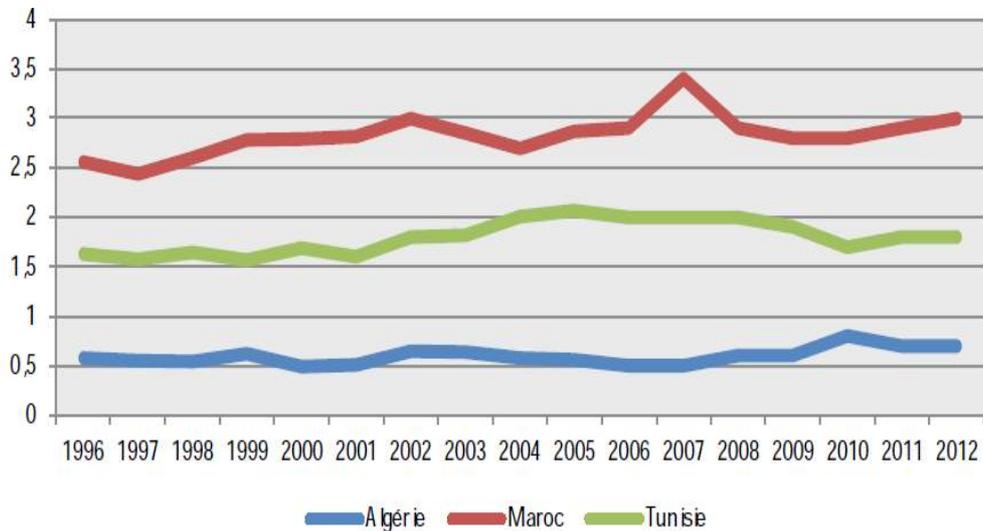
Nous allons analyser dans ce qui suit les différents facteurs de l'évolution du secteur des assurances, en termes de segmentation du marché et de l'apport de chaque branche d'activité sur plusieurs années.

1-1 Comparaison du taux de pénétration avec la Tunisie et le Maroc

L'analyse du taux de pénétration des assurances dans le PIB montre que l'Algérie enregistre un retard par rapport au Maroc et à la Tunisie.

Le schéma suivant illustre la comparaison du taux de pénétration dans les pays maghrébins :

Schéma n°01 : Comparaison du taux de pénétration dans les pays maghrébins (1996-2012)¹



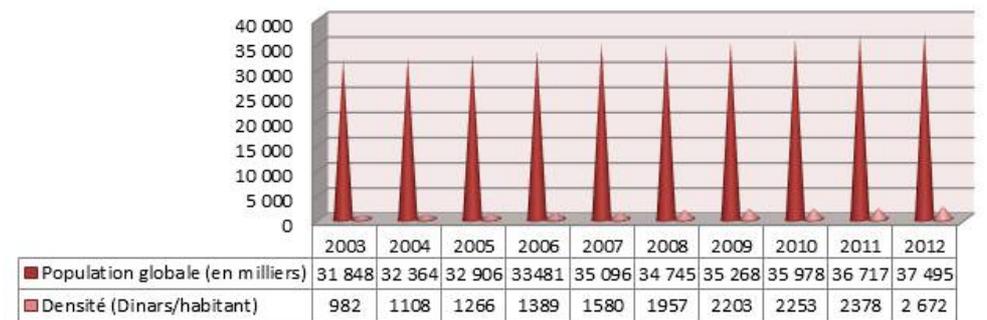
Source : Swiss Re, 2013.

Le Maroc est en première position avec un taux fluctuant, autour, de 3% en 2012, la Tunisie occupe une position intermédiaire entre l'Algérie et le Maroc avec un taux de 1,83%. L'Algérie reste, donc, en troisième position.

1-2 La densité d'assurance

La densité d'assurance permet de faire ressentir l'impact de l'activité d'assurance, elle permet d'avoir une idée de la part du revenu consacré à la consommation du service d'assurance. Cette dernière fait référence au rapport entre le CA global et le nombre d'habitant

Schéma n°02 :Evolution de la densité d'assurance (2000-2012)



Source : Établi à partir des données du CNA

¹ BENAHMED K. et NEMIRI-YAICI F., « Croissance et assurance : controverses théoriques et réalités dans les pays du Maghreb, congrès Euro-méditerranéen, Université Alcalá, 9-11 avril 2014, p.7

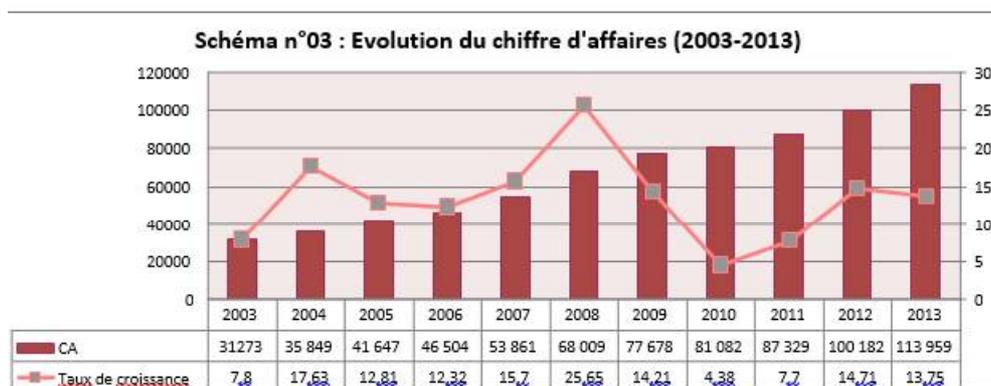
Analyse du marché algérien des assurances

A partir des données sur le graphe, nous constatons que la densité d'assurance est en évolution continue, elle est passée de 982 en 2003 à 2 672 en 2012, mais cela reste faible par rapport à l'évolution de la population qui est, aussi, en évolution continue.

1-3 Evolution du chiffre d'affaires global des assurances

D'année en année, le secteur des assurances en Algérie continue à enregistrer des évolutions considérables et ce, malgré les perturbations provoquées par la filialisation intervenue en 2011, année durant laquelle, les sociétés d'assurance étaient dans l'obligation de séparer l'activité « Assurance de personnes » de celle des « Assurances de dommages ».

L'évolution du chiffre d'affaires des assurances en millions de dinars, ainsi que le taux de croissance sur la période 2003-2013 sont représentés dans le schéma suivant.



Source : Etabli à partir des données obtenues auprès du Conseil National des Assurances

Le schéma fait apparaître une croissance du secteur des assurances, d'où il peut être jugé en bonne santé avec des chiffres d'affaires en constante évolution. De plus, nous observons des fluctuations importantes du taux de croissance.

En 2004, on a enregistré un taux de croissance de 17,63%, chiffré à hauteur de 35 849 millions de dinars, cela se traduit d'une part par : l'augmentation de la souscription dans la branche automobile, l'augmentation des prix des véhicules neufs et la souscription à l'assurance tout risque. D'autre part, par l'obligation des voyageurs de contracter une assurance voyage pour les espaces Schengen.

Le pic a été enregistré en 2008, avec un taux de croissance de 25,65% avec une valeur de 68 007 millions de dinars, un chiffre d'affaires inférieur à ceux des années suivantes estimés respectivement à : 77 678, 81 082, 87 329, 100 182 et 113 959 millions de dinars.

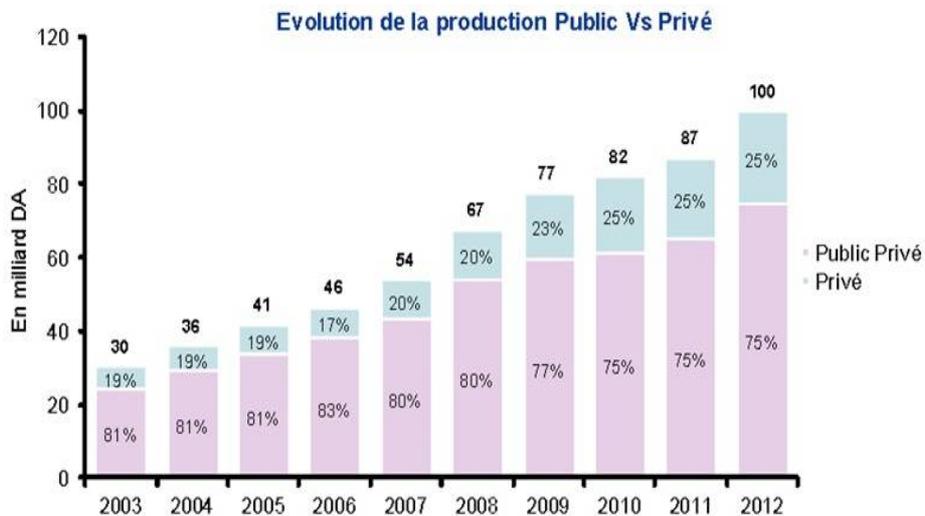
1-4 Répartition du marché entre les assurances publiques et privées

Analyse du marché algérien des assurances

Le marché des assurances en Algérie est prédominé par les entreprises publiques. L'évolution du chiffre d'affaires des sociétés publiques indique que ces dernières demeurent loin devant les sociétés privées.

Le schéma ci-après trace l'évolution de la production des sociétés publiques et privées (2004-2013)

Schéma n° 04: Evolution de la production public Vs privé (2004-2012)



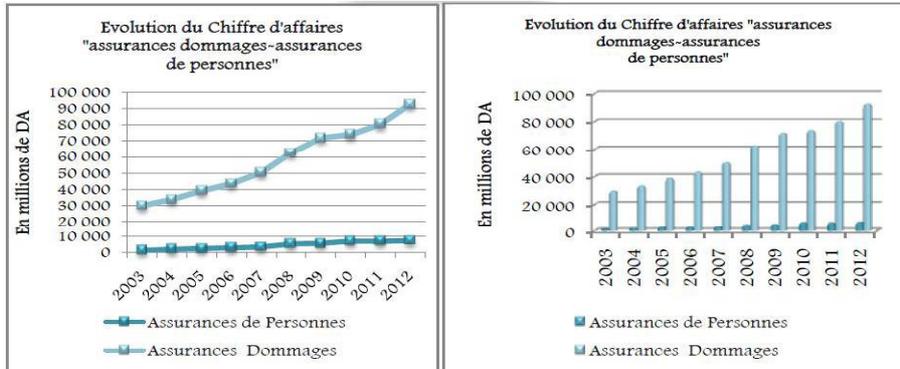
Source : KPMG, Guide des assurances en Algérie, édition 2015, p.36.

1-5 Evolution de la production « assurances dommages » et « assurances de personnes »

La production du secteur des assurances est partagée entre deux branches d'activités ; celle relative aux assurances de dommages et celle relative aux assurances de personnes.

En 2013, la production totale des assurances a atteint 113 961 millions de DA. Les assurances de dommages réalisent 105 927 millions de DA, alors que les assurances de personne réalisent seulement 8 034 millions de DA.

Schéma n°05: Evolution du chiffre d'affaires «assurance dommages- assurances de personne»



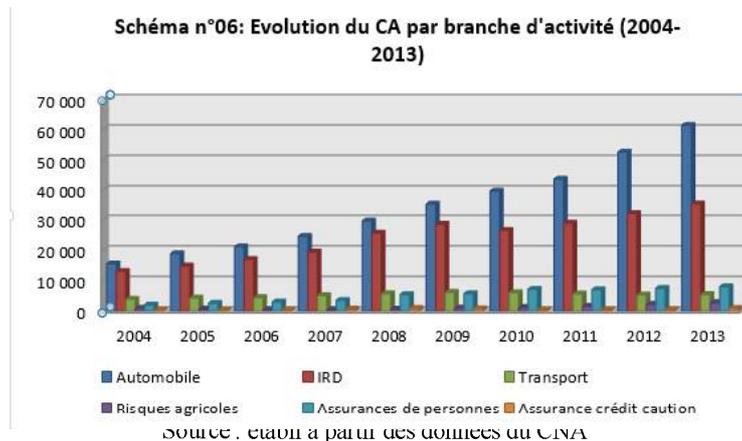
Source : Conseil National des Assurance, le marché algérien des assurance 2012, note statistique, p.6.

D'après les données précédentes, nous remarquons, clairement, la dominance des assurances dommages. Leur production est passée de 33 767 millions de DA en 2004 à 105 927 millions de DA en 2013. La production des assurances de personnes a marqué une croissance continue jusqu'à 2010, elle est passé de 2 081 en 2004 à 7 180 en 2010. Une légère régression a été enregistrée en 2011 avec une production estimée à 7 044, cela est dû, principalement, à l'obligation de séparation des assurances dommages et assurances de personnes à partir de 2011. En 2013, elle a atteint 8 034.

1-6 Evolution de la production et des taux de contribution des différentes branches

Le chiffre d'affaires des assurances est tiré par plusieurs branches d'activités liées à l'assurance de « dommages » et à l'assurance de « personnes ».

Le schéma ci-dessous illustre l'évolution du chiffre d'affaires par branche d'activité (en millions de dinars)².



² Sans la production de MAATEC et Alliance

L'examen des données des dix dernières années (2004-2013) fait ressortir les résultats suivants :

la branche automobile : une évolution positive qui est passée de 15 516 millions de DA en 2004 à 61 310 millions de DA en 2013. Cette évolution est due à l'accroissement du parc automobile qui a induit à la souscription des garanties dommages (tous risques, dommage et collision, vol et incendie).

la branche IRD (Incendie et risques divers) : nous remarquons une petite régression en 2010, le chiffre d'affaires est passé de 528 909 millions de DA en 2009 à 26 507 millions de DA en 2010, mais cela n'a pas duré, puisque il a atteint 35 424 en 2013.

la branche transport : cette branche a connu, aussi, une augmentation du chiffre d'affaires. Le montant est passé de 3 925 millions de DA en 2004 à 6 185 millions de DA en 2009, ensuite, il y a eu une diminution qui s'est rapéandue jusqu'à 2013 pour atteindre 5 475 millions de DA en 2013. Cela est dû à la baisse de l'assurance transport aérien provoquée par la régression du corps aéronefs relatif à la couverture du satellite algérien ALSAT 2A qui a été lancé en 2010 et aussi la vétusté de quelques aéronefs.

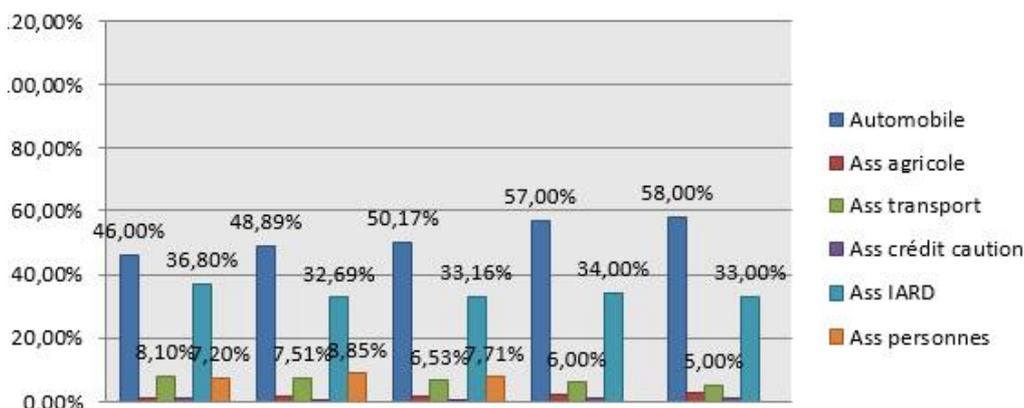
risques agricoles : Cette branche a connu quelques perturbations entre 2004 et 2007. A partir de 2008, une évolution positive a été enregistrée, le chiffre d'affaires est passé de 717 millions de DA en 2008 à 2 792 millions de DA en 2013. Cela s'explique par l'augmentation de la production animale, végétale et du matériel agricole et risque divers.

assurance de personne : le chiffre d'affaires des assurances de personnes a augmenté, il est passé de 2 081 millions de DA en 2004 à 8 034 millions de DA en 2013, mais cela reste insuffisant.

assurance crédit caution : cette branche a connu des fluctuations positives et négatives pendant les dix années, pour atteindre 924 millions de DA en 2013.

Le schéma ci après illustre l'évolution du tau de contribution des différentes branches d'assurance

Schéma n°07: Evolution du taux de contribution des différentes branches d'assurance (2009-2013)



Source : établi à partir des données du CNA

Il ressort de ce schéma, que la structure du chiffre d'affaires des assurances est caractérisée par la prédominance des branches «dommages», principalement la branche automobile qui occupe la première place avec un taux de contribution qui est passé de 46% en 2009 à 58% en 2013, suivi de la branche IARD avec une moyenne de 33% pour les 5 dernières années.

En ce qui concerne les autres branches (agricole, transport, crédit caution, personnes), l'évolution de leur taux de contribution est peu significative.

2 Les services d'assurance

La valeur totale des indemnités est constituée de la somme des sinistres réglés et des sinistres qui restent à payer à la fin de l'exercice.

2-1 Indemnisation des sinistres

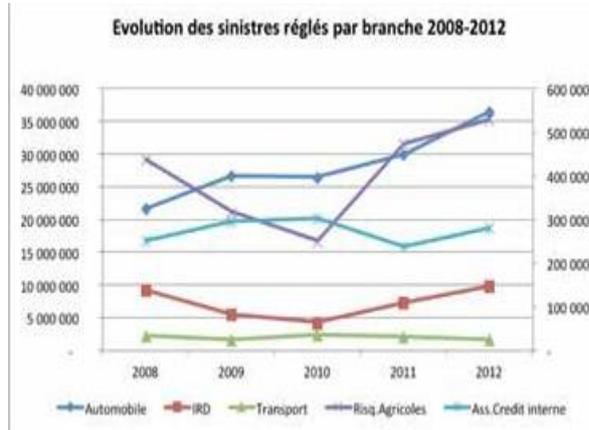
Sinistres réglés

Selon les chiffres du Conseil National des Assurances, en 2012, le montant des sinistres réglés par les sociétés de dommages a atteint 50,4 milliards de DA, en hausse de 21,7% par rapport à 2008.

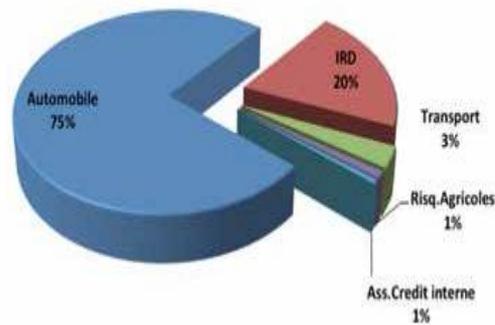
Ce montant est détenu à 75% par la branche automobile. Le montant global des règlements de la branche est de 36,4 milliards de DA, en progression de près de 22% par rapport à 2011. Les branches « IRD », « risques agricoles » et « crédit » affichent des accroissements respectifs de 35,3%, 11,7% et 17,4%.

Les indemnités au titre de la branche « transport » accusent une régression de 25%, le montant de ces dernières passe de 2,1 milliards de DA, en 2011, à 1,6 milliards de DA, en 2012.

Schéma n° 08 : Evolution des sinistres réglés (2008-2012)



Structure des sinistres réglés en 2012



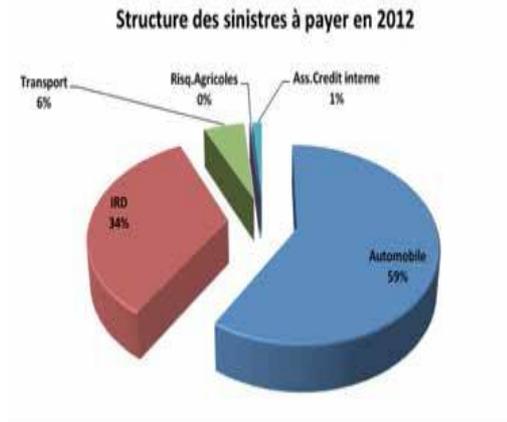
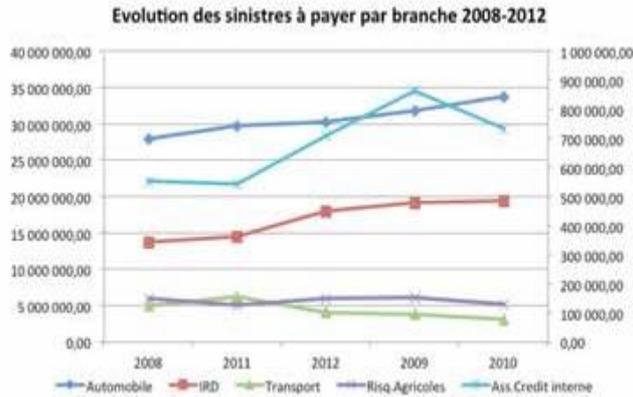
Source : MESSAADI K., « Sinistralité des sociétés d'assurance de dommages », revue de l'assurance, n°5/ de janvier à avril 2014, p.50.

Sinistres à régler

Selon le Conseil National des Assurance, le taux d'accroissement des sinistres à régler représente un dixième du taux d'accroissement des sinistres réglés. En effet, le montant des sinistres à payer des sociétés d'assurance de dommages s'élève à 57,3 milliards de DA en 2012 contre 55,9 milliards de DA en 2011, soit une augmentation de 2,3%.

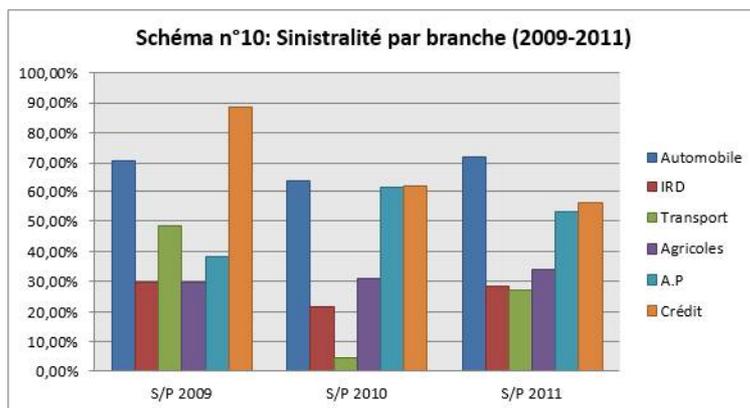
Les branches « automobile » et « IRD » enregistre une croissance du montant des sinistres à payer (5,9% pour l'automobile et 1,1% pour Incendie et risques divers). Les autres branches transport, risques agricoles et crédit affichent une baisse respective de -17,1%, 15,1%, 14,9%).

Schéma n° 09 : Evolution des sinistres à payer (2008-2012)



2-2 Sinistralité par branche

Le schéma ci-dessous représente la sinistralité par branche 2009-2011.



En 2011, le taux de sinistralité a atteint 50,20%, cela s'explique l'augmentation des taux de sinistralité : automobile (71,80% en 2011 contre 63,40% en 2010), IRD (28,5% en 2011 contre 21,5% en 2010), Transport (27,4% en 2011 contre 4,40% en 2010), Agricole (34,10% en 2011 contre 31,10% en 2010).

La branche « crédit » enregistre une diminution de son taux de sinistralité, il est passé de 61,60% en 2010 à 56,10% en 2011. Pour les assurances de personnes, le taux est passé de 61,20 en 2010 à 53,10% en 2011.

3 Le réseau de distribution

Selon les chiffres publiés par le Conseil National des Assurances (CNA), en 2011, la production globale du secteur des assurances est détenue à 62% par les wilayas suivantes : Alger, Oran, Bejaia, Annaba, Sétif, Tizi Ouzou et Constantine. La wilaya d'Alger représente à elle seule 41% du chiffre d'affaires global du marché national.

3-1 Répartition géographique de la production

Le schéma ci-dessous représente la répartition géographique de la production d'assurance pour les années 2011 et 2012.

Schéma n°11: Répartition géographique de la production (2011-2012)



Source: établi à partir des données du CNA

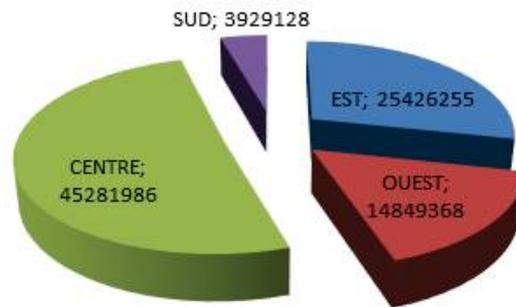
Au titre des années 2011 et 2012, la production globale du secteur des assurance est concentrée au niveau de la capital avec un montant qui est passé de 32 942 002 en 2011 à 33 662 473 en 2012, suivi des autres wilaya Oran, Bejaia, Annaba, Sétif, Tizi ousou et Constantine.

3-2 Production du secteur par région

La production du secteur des assurances varie d'une région à une autre. En fait, elle est beaucoup plus concentrée au niveau des régions du centre.

Le schéma ci après représente la production du secteur par région en 2012.

Schéma n°12 : Production du secteur par région 2012



Source: etabli a partir des donnees du CNA

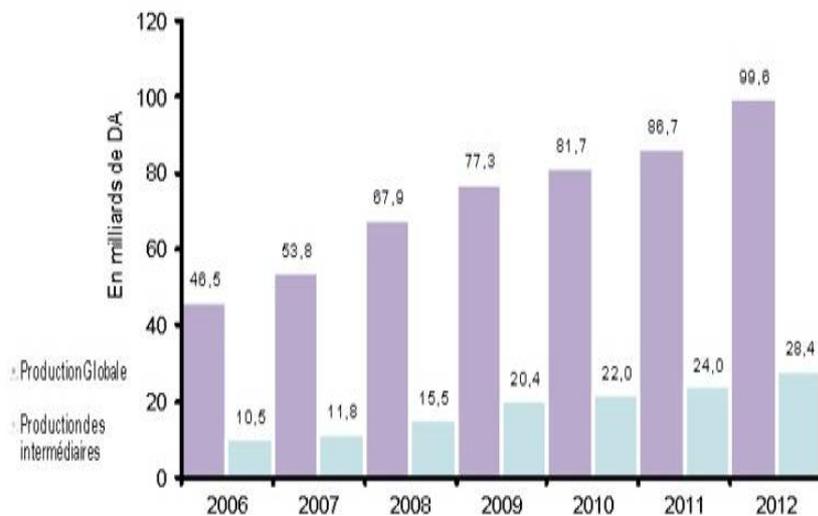
En 2012, la production du secteur des assurances est beaucoup plus concentrée au centre du pays avec un montant de 45 281 986, suivie de l'est avec 25 426 255, ensuite l'ouest avec 14 849 368 et enfin le sud avec seulement 3 929 128.

3-3 Evolution de la production des intermédiaires

Nous avons assisté ces dernières années à une progression du réseau des intermédiaires en assurance. La production des intermédiaires a progressé d'une manière considérable entre 2006 et 2012, elle est passée de 10,5 milliards de dinars en 2006 à 28,4 milliards de dinars en 2012.

Le schéma suivant représente l'évolution de la production des intermédiaires par compagnie d'assurance entre 2006 et 2012.

Schéma n°13 : Evolution de la production des intermédiaires (2006-2012)



Analyse du marché algérien des assurances

3-4 Production des intermédiaires par compagnie d'assurance

Le tableau ci-dessous représente la production des agents généraux et leur part dans la production totale (en million de dinars).

Tableau n°01 : Production des intermédiaires par compagnie d'assurance (2011-2012)³

	Compagnie	Production totale 2012	Nombre d'agents généraux	Production des agents	Part des agents	Part des agents en 2011
ASSURANCE DOMMAGES	SAA	23 163	173	7 148	31%	31%
	CAAR	14 097	47	3 341	24%	21%
	CAAT	15 502	52	1 793	12%	11%
	Trust Alg.	2 314	31	824	36%	41%
	CIAR	6 680	142	6 564	98%	87%
	2A	3 595	44	1 314	37%	40%
	CASH	8 376	4	689	8%	11%
	Salama Assuranc	3 277	111	2 692	82%	78%
	Alliance Assura	3 715	81	2 158	58%	40%
	GAM	3 373	19	835	25%	32%
	MAATEC	157	0	0	0%	?
	CNMA	8 085	0	0	0%	?
	AXA Dommag	382	0	0	0%	?
	ASSURANCE DE PERSONNES	Cardif El Djazair	1 073	0	0	0%
SAPS		1 070	7	12	1%	?
TALA		1 169	28	281	24%	?
CAARAMA		1 799	0	47	3%	
AXA VIE		251	0	0	0%	
MACIR VIE		977	58	690	71%	
LEMUTUALIS		578	0	0	0%	
TOTAL		99 633	797	24 039	28%	28%

Source : rapport d'activité 2012, Ministère des finances

Les plus grandes parts des agents dans la production totale reviennent aux deux sociétés Salama Assurance et la CIAR avec des parts respectives de 78% et 87%. La CAAT et la CASH sont en dernière position avec des parts identiques de 11%.

³ KPMG, *guide des assurances en Algérie*, édition 2015, p.40.

Conclusion

A la lumière des chiffres précédents, nous constatons que le marché algérien des assurances a réalisé des performances acceptables, mais d'un autre côté, il souffre de plusieurs lacunes.

En effet, en termes du poids du secteur dans l'économie, nous avons constaté un taux de pénétration des assurances dans le PIB qui demeure très modeste comparativement à ceux des pays voisins. En 2012, le taux de pénétration des assurances dans le Produit Intérieur Brut (PIB) au Maroc a atteint 3%, en Tunisie : 1,83% et 0,63% en Algérie. Quant à la densité d'assurance, cette dernière a connu une évolution considérable, elle est passée de 982 en 2003 à 2672 en 2012, mais cela reste faible par rapport à l'évolution de la population.

Le secteur des assurances en Algérie est largement dominé par les compagnies publiques, ces dernières représentent $\frac{3}{4}$ du chiffre d'affaires des assurances en Algérie. Si on se réfère au chiffre d'affaires, nous constatons que ceux des compagnies publiques sont beaucoup plus importants.

En se rapportant à l'évolution du chiffre d'affaires des assurances, nous remarquons qu'il existe une domination de l'assurance dommages, notamment automobile par rapport à l'assurance de personnes. Le chiffre d'affaires annuel est, principalement, tiré de la branche automobile qui représente à elle seule plus de 50% du portefeuille des compagnies d'assurance.

La répartition géographique des assurances n'est pas équilibrée. Nous remarquons une concentration au niveau des régions du centre du pays.

Une progression du réseau des intermédiaires en assurance a été constatée. La production des intermédiaires a évolué entre 2006 et 2012, elle est passée de 10,5 milliards de dinars en 2006 à 28,4 milliards de dinars en 2012. Cela a contribué, largement, à l'augmentation de la production des assurances.

Enfin, les performances réalisées nous donnent un aperçu des potentialités du marché algérien pour une meilleure prise en charge du secteur car il mérite une croissance annuelle meilleure que celle que nous observons actuellement.

Bibliographie

Revue et périodiques

ABBOURA K., « Le contrôle de la solvabilité des compagnies d'assurance algériennes », Colloque International sur les sociétés d'assurance Takaful), Université Ferhat Abbas, avril 2011.

BENILLES B., « L'évolution du secteur algérien des assurances », Université Ferhat ABBAS, avril 2011 (Colloque International sur les sociétés d'assurance).

Bulletin des assurances, n°25, 4ème trimestre 2013, Conseil National des Assurances.

Bulletin des assurances, n°26, 1er trimestre 2014, Conseil National des Assurances.

Revue de l'assurance, n°1, 1er semestre 2012, Conseil National des Assurances ;

Revue de l'assurance, n°2, 2ème semestre 2012, Conseil National des Assurances ;

Revue de l'assurance, n°3, 1er semestre 2013, Conseil National des Assurances ;

Revue de l'assurance, n°4, 2ème semestre 2013, Conseil National des Assurances ;

Revue de l'assurance, n°5, de janvier à avril 2014, Conseil National des Assurances.

Colloque international, « L'industrie de l'assurance : réalité et perspectives de développement », le 03 et 04 décembre 2012.

Rapports et documents administratifs

Conseil National des Assurance, Projet de rapport annuel sur la Situation générale du secteur des assurances, rapport 2011.

KPMG, Guide investir en Algérie, édition 2012.

KPMG, Guide des assurances en Algérie, édition 2009.

KPMG, Guide des assurances en Algérie, édition 2015

Conseil National des Assurance, « Note de synthèse automobile 2012 », novembre 2013

Sites internet

www.cna.dz

www.caat.dz

www.caar.dz

www.saa.dz

www.ons.dz